



Communiqué de presse :

Le mépris comme réponse aux personnels de l'Education Nationale

Le ministre de l'Education Nationale est actuellement en Dordogne. La FSU ne demandera pas à être reçu, pourquoi ?

Nous venons de finir les élections professionnelles et plus de 143.000 personnes ont voté pour la FSU au niveau de l'Education Nationale sur 423.000 votants. En Dordogne, c'est plus de 1100 personnels qui nous font confiance. Comment dans cette situation, entendre un ministre prêt à recevoir les stylos rouges (66.000 inscrits qui ne sont même pas toutes enseignantes) et ne pas recevoir les représentants de la profession auxquels les personnels ont renouvelé leur confiance ? Comment comprendre que les revendications portées par la FSU et par d'autres syndicats soient balayées d'un revers de main ? Comment comprendre qu'un petit groupe d'individus devienne plus important que 423.000 votants ? Comment comprendre que les policiers aient obtenu une revalorisation salariale alors que l'ensemble de la Fonction Publique le réclame ?

Nous l'expliquons par deux choses : le mépris et le dénigrement en cours pour notre profession, et la volonté affichée de ne plus faire des organisations syndicales un interlocuteur pour le dialogue social !

Nous pouvons citer les réformes en cours dans nos métiers qui ont été faites rapidement avec peu d'écoutes et consultations, sans concertations et sans tenir compte des votes exprimés en CTM et au CSE . La réforme actuelle du lycée, par exemple, est la plus difficile à comprendre pour les pédagogues de la FSU qui demandent à ce que nos élèves puissent acquérir une culture commune qui permette la poursuite d'étude dans le supérieur. Cela demande que tous aillent à l'école jusqu'à 18 ans et avec un bagage culturel le plus important possible.

La FSU et l'ensemble de ses syndicats de Dordogne demande au ministre de recevoir nos dirigeants nationaux afin de dialoguer et non de monologuer, écouter, décider avant même une rencontre...

Périgueux,

Le 24 Janvier 2019,

Teddy GUITTON,

Secrétaire départemental

06.61.54.09.95